



COVID -19 : les Policiers les plus exposés doivent être testés

ALTERNATIVE Police CFDT saisit le Préfet de région

ALTERNATIVE Police CFDT a saisi ce jour, Monsieur le Préfet de la Région Centre Val de Loire, pour l'alerter sur les risques accrus de contamination pour les agents de nos commissariats, depuis le déconfinement du 12 mai 2020.

Depuis le début de cette pandémie, notre Organisation Syndicale, n'a eu de cesse de prévenir et d'alerter, au plan national, zonal, régional ou encore départemental de la nécessité de protection des personnels, et ce depuis le CTM de février 2020.

Durant toute la période de confinement, nos collègues ont assuré leurs missions, malgré le manque d'équipement, la doctrine du Ministère de l'Intérieur de non-port du masque, et la crainte légitime des agents du risque de leur propre contamination, de celle de leurs collègues et de leurs familles.

Depuis le déconfinement partiel du 12 mai 2020, nous constatons que les agents doivent affronter des risques encore plus sérieux de contamination, du fait qu'ils sont amenés à intervenir dans des lieux fermés, dans des zones de cluster comme sur le Loiret, qu'ils ont à affronter des violences dans les quartiers, où ils doivent interpeller des individus qui pour une partie d'entre eux n'a pas respecté le confinement.

D'autre part, les services de police ont été largement ré-ouverts à l'accueil du public, et là aussi le risque est très grand pour les personnels d'accueil, de plainte, des services d'investigation et autres.

Les policiers sont en première ligne face à des personnes potentiellement contaminantes.

Les exemples des gardes hôpital de détenus de maison d'arrêt, où nos collègues doivent assurer leur mission dans des secteurs COVID, ou encore les expertises psychologiques de GAV dans les centres hospitaliers ou psychiatriques, les escortes ou extractions de détenus, ou encore les interventions de police-secours dans des appartements fermés avec une forte densité de personnes.

ALTERNATIVE Police CFDT a demandé à plusieurs reprises, au cours de ces derniers mois, la possibilité de tester les personnels les plus impliqués dans ces missions, afin de se prémunir de la propagation du virus au sein de nos structures et de contaminer un maximum de personnels.

L'application de ce test aux personnels permettrait d'identifier les porteurs du COVID, de les placer en quarantaine, à l'instar des recommandations de l'OMS, en date du 18 mars 2020, à savoir TESTER - ISOLER - TRAITER.

Notre gouvernement appelle les citoyens à la prudence, tout comme les principaux infectiologues, devant les risques inhérents à ce déconfinement, et les trois semaines qui viennent sont "à très grand risque" sanitaire.

Aussi, **ALTERNATIVE Police CFDT** a demandé la possibilité à Monsieur le Préfet de Région, de saisir l'Agence Régionale de Santé, afin de pouvoir pratiquer des tests de dépistage des agents les plus exposés du fait de leur emploi.